



LEI DANSAIRE DE GARLABAN

Chers amis, 1931-2021: 90 ans. Un âge qui se respecte !! y a 2 ans la covid-19 nous a obligés à stopper toutes activités. Pourtant nous existons, et même plus, nous résistons. Si nous perdons nos valeurs et nos traditions, que laisserons-nous demain à nos jeunes pour s'identifier ? C'est pourquoi, à cette occasion LEI DANSAIRE DE GARLABAN envisagent d'organiser un festival folklorique du 8 au 10 juillet 2022, Au cours duquel vous pourrez découvrir les costumes et les traditions de différents terroirs français. Au programme :- Des spectacles gratuits- un grand défilé- un marché artisanal avec des produits des terroirs. Nous avons le soutien de la ville d'Aubagne ainsi que sa participation financière, néanmoins, nous faisons appel à votre générosité pour finaliser notre projet. Si la Provence vous fait vibrer et afin que ce festival soit une réussite pour ce bel anniversaire, venez vous joindre à nous et d'un clic apportez-nous votre soutien. MERCI D'AVANCE.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/ufqjGWAZ>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Negrel